

DRÔME ET ARDÈCHE

DRÔME | VAUCLUSE

Les matériaux radioactifs de l'ancienne usine Eurodif pourraient être recyclés

C'est un démantèlement « unique au monde » qui a débuté dans le Sud Drôme et le Haut Vaucluse. Celui de l'ancienne usine d'enrichissement de l'uranium, Georges-Besse (dite Eurodif), qui a cessé toute activité en 2012 pour laisser place à une nouvelle unité, Georges-Besse II. Pas moins d'un milliard d'euros est prévu par Orano afin de mener à bien ce chantier XXL jusqu'en... 2051. Mais le groupe français pourrait revoir ses plans afin de recycler des matériaux faiblement radioactifs avec la construction, sur place, d'un four à fusion.

« Ne pas de créer un four à fusion à Tricastin ? » La question, posée par Roland Desbordes de la Criirad* lors de la dernière commission locale d'information, est loin d'être anodine.

À l'occasion de cette séance de la Cligeet**, mercredi 29 juin, le groupe Orano a fait un nouveau point sur la gigantesque opération de démantèlement de l'ancienne usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, Georges-Besse. Une opération « unique au monde » puisque, jamais, une telle installation n'a été démantelée.

Gérée alors par sa filiale Eurodif, cette usine a servi, pendant plus de 30 ans, à fabriquer du combustible pour les centrales nucléaires avant que ne prenne le relais une nouvelle unité au procédé ultramoderne, la centrifugation (Georges-Besse II).

« La France était le seul pays au monde à ne pouvoir réutiliser de l'acier provenant d'installations nucléaires »

Jusqu'à maintenant, les 136 000 tonnes d'acier des différents tuyaux et appareils de l'ancienne usine, dont les diffuseurs qui ont servi à enrichir l'uranium, ne pouvaient pas être recyclés même en étant très faiblement radioactifs. « La France était ainsi le seul pays au monde à ne pouvoir réutiliser de l'acier provenant d'installations nucléaires », explique un spécia-

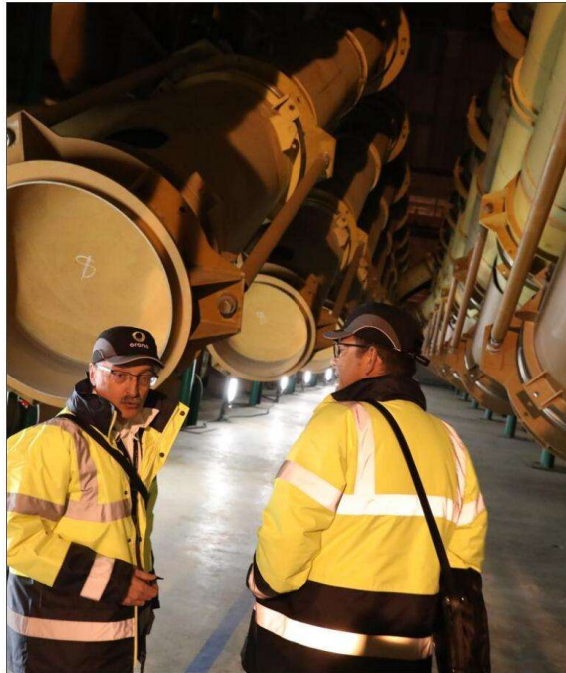
liste. Mais, depuis plusieurs mois, la donne a changé suite à la publication de deux décrets au Journal officiel en février dernier. Pour faire simple, une dérogation est désormais possible pour que certaines « substances faiblement radioactives » puissent être recyclées après, bien sûr, avoir été traitées.

Concrètement, à Tricastin, l'acier de l'ancienne usine, qui subit déjà en amont une décontamination, passerait dans un four à fusion avec « les particules d'uranium » qui seraient complètement enlevées.

« Ce four de fusion aurait un impact positif à long terme sur le bassin d'emploi du Tricastin »

Un dispositif que la CGT d'Orano Tricastin avait d'ailleurs réclamé en mars 2020, lorsque l'arrêté autorisant le démantèlement avait été publié : « Ce four de fusion aurait un impact positif à long terme sur le bassin d'emploi du Tricastin », soulignait le syndicat dans un communiqué.

Pour l'instant, selon les informations du Dauphiné libéré, ce projet d'un four n'en est qu'au stade de la réflexion. Si Orano voit d'un bon œil le recyclage de matériaux, il faut que la dérogation qui serait



Le démantèlement de l'ancienne usine d'enrichissement de l'uranium est « unique » au monde. Une telle opération n'a jamais été réalisée auparavant. Archives photo Le DL/Stéphane MARC

demandée soit acceptée. Surtout, un tel projet doit être viable économiquement compte tenu des coûts. Le four ne servirait pas seulement aux 136 000 tonnes d'acier de l'ancienne usine de Tricastin mais à d'autres maté-

riaux venant de diverses installations nucléaires démantelées. « Il faudrait au moins un million de tonnes », estime la Criirad.

Il y a également la question de l'implantation. Si la construction de ce ou ces fours à fusion était validée, ne seraient-ils pas implantés à Fessenheim ? Alors que la centrale nucléaire du Haut-Rhin a été définitivement mise à l'arrêt en 2020, le projet d'un « tech-

nocentre » pour revaloriser des matériaux faiblement radioactifs est en gestation chez le confrère EDF depuis plusieurs années. En tout cas, Roland Desbordes prévoit de rester attentif à ce projet sur le site du Tricastin, se posant notamment la question du transport et « de la destination de la matière fondue ».

Robin CHARBONNIER

*Criirad : commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité basée à Valence.

**Cligeet : commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin (centrale d'EDF et plateforme d'Orano).

Les deux tours démolies à partir de 2024



Les deux tours aéroréfrigérantes permettaient d'évacuer la vapeur d'eau issue des circuits de refroidissement de l'usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, une technique qui n'est plus du tout utilisée dans la nouvelle unité Georges-Besse II. Photo Le DL/Stéphane MARC

Visibles de loin, notamment par les millions de véhicules qui passent chaque année par la vallée du Rhône, en particulier l'autoroute des vacances A7, les deux tours, qui symbolisent le site nucléaire du Tricastin, vont bientôt disparaître. Les dates de leur démolition sont désormais connues. Lors de la dernière Cligeet, commission locale d'information, Orano a indiqué que l'opération spectaculaire, qui nécessitera quatre années, est planifiée entre 2024 et 2028. Ce sont d'anciennes tours aéroréfrigérantes. Elles permettaient d'évacuer la vapeur d'eau issue des circuits de refroidissement de l'usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, une technique qui n'est plus du tout utilisée dans la nouvelle unité Georges-Besse II. La démolition est désormais indispensable : « À partir du moment où il n'y aura plus d'eau, le béton des tours aéroréfrigérantes va sécher et s'effriter », indiquait un responsable du site au Dauphiné libéré il y a dix ans.

Une immense grue montée à l'intérieur des tours Il n'est bien sûr pas envisageable d'utiliser de l'explosif comme pour détruire un immeuble, compte tenu de la proximité des installations nucléaires, dont la centrale de production d'électricité exploitée par EDF. La technique, choisie par Orano et éprouvée ailleurs dans le monde, est celle du grignotage. Une immense grue, plus haute que les 123 mètres des tours, sera érigée à l'intérieur d'une tour de refroidissement, puis dans l'autre. Grâce à une « pince à béton », elle grignotera le béton (25 000 tonnes pour les deux tours), de haut en bas. Chacun pourra ainsi observer la disparition progressive de ces « monuments » du nucléaire.

Comme le béton ne vient pas d'une installation nucléaire à proprement parler, n'ayant eu en son sein aucune matière radioactive, les 25 000 tonnes pourront être revalorisées, comme, par exemple, pour le remblai des routes.

R.C.

➤ 152 piscines olympiques, 13 tours Eiffel... Une opération XXL



Lors de la construction de l'usine Eurodif. Celle-ci a été inaugurée en 1979. Archives photo Le DL

L'ancienne usine d'enrichissement de l'uranium comprend quatre bâtiments pour une surface totale de 190 000 mètres carrés. Ce qui représente 152 piscines olympiques.

À l'intérieur sera cons-

truit un atelier de 4 000 mètres carrés où sera réalisé notamment le travail de découpe.

À l'intérieur des bâtiments, les différents pièces qui permettaient l'enrichissement de l'uranium représentent



190 000 mètres carrés, c'est la surface de l'ancienne usine Georges-Besse. Photo Le DL/St.M.

136 000 tonnes d'acier, soit le poids de 13 tours Eiffel (13,4 pour être précis).

Les pièces les plus importantes, qui seront enlevées, sont les diffuseurs. Il y en a pas moins de 1 400 dans l'ancienne

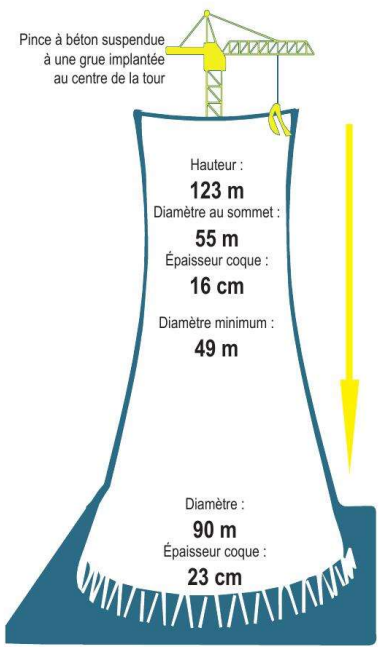
usine.

La tuyauterie est longue de 1 300 kilomètres. Autrement dit, ces tuyaux permettraient de relier Rouen, au nord de la France, à Madrid, en Espagne.

R.C.

LA CHRONOLOGIE

- 1979 - Inauguration de l'usine Eurodif (renommée Georges-Besse en 1988) et livraison du premier cylindre d'uranium enrichi, à partir de la technique de la diffusion gazeuse. Celle-ci nécessite des besoins énormes en électricité, d'où la centrale nucléaire juste à côté.
- 2010 - Inauguration de la nouvelle usine d'enrichissement Georges-Besse II qui utilise la technique de la centrifugation.
- 2012 - Arrêt définitif de l'usine Georges-Besse (ex-Eurodif).
- 2013-2016 - "Rinçage" des installations.
- 2020 - Arrêté autorisant le démantèlement.
- 2024-2028 - Démolition des deux tours aéroréfrigérantes.
- À partir de 2029 - Opération de démantèlement à l'intérieur de l'ex-usine suite à la construction d'un atelier à l'intérieur.
- 2051 - Fin prévisionnelle du démantèlement.



Source : Orano

Infographie : Christophe